

QUARTIERS VERTS 2008



Appel à projets
d'habitants
et associations





**Un projet
de nature en ville**

**convivial
et accessible
à tous**



**esthétique
et
créatif**

QUARTIERS VERTS 2008



« A vous les pouces verts ! »

Préface d'Evelyne Huytebroeck

La huitième édition de l'opération Quartiers Verts démarre pour le plus grand bonheur de tous les pouces verts ! Par cet appel à projets ouvert à tous les Bruxellois, Inter-Environnement et moi-même avons le plaisir d'inviter chacune et chacun à donner à nos quartiers une touche plus verte.

C'est aussi l'occasion de rencontrer ses voisins et de porter un projet collectif qui, s'il est sélectionné, recevra un coup de pouce financier de la Région bruxelloise. Place donc à la convivialité, au dialogue et à la créativité !

Merci de vous impliquer dans un projet de ville verte, durable, où il fait bon vivre !
Et... bonne chance à tous !

Evelyne Huytebroeck

Ministre bruxelloise de l'Environnement

QUARTIERS VERTS 2008



Une attention particulière sera portée aux coins de Bruxelles les plus déficitaires en espaces verts et aux projets s'insérant dans le programme de « maillage vert » développé par la Région. La brochure « Maillage vert et bleu » est à votre disposition auprès de l'administration régionale Bruxelles Environnement (IBGE) et chez Inter-Environnement Bruxelles.

Depuis 8 ans, l'opération « *Quartiers Verts* » sème ses graines un peu partout du nord au sud de la Région de Bruxelles-Capitale. Les façades et les rues se sont parées de fleurs et de verdure pour la plus grande joie des habitants.

« *Quartiers Verts* » est un projet riche d'idées fertiles qui a tracé ses sillons verts, cultivant dans un même élan la participation citoyenne et la convivialité.

Derrière l'action ludique de « *Quartiers Verts* » qui invite les habitants à fleurir leur lieu de vie, se dessine un véritable projet de dynamique urbaine, généreux, participatif et original.

D'années en années « *Quartiers Verts* » récolte de nouveaux projets et voit s'agrandir les perspectives pour jardiner la ville.

Depuis 2001, 62 initiatives ont été réalisées et sélectionnées par la ministre bruxelloise de l'environnement, et Inter-Environnement Bruxelles.

En route pour de nouvelles semailles...

Fleurir un balcon ou un pas de porte, adopter un espace abandonné pour cultiver des coquelicots... Il s'agit d'être inventif et de jouer la fantaisie sans démesure, les projets doivent rester à la portée de tous et à l'échelle d'une rue, d'un quartier.

Inter-Environnement Bruxelles vous accompagnera dans la formulation de vos idées, ainsi que dans les éventuelles démarches administratives ; la Région soutiendra financièrement la réalisation concrète des projets sélectionnés.

Cinq raisons pour fleurir le béton

Pour améliorer la qualité de vie en ville il suffit parfois d'un rien : quelques fleurs aux pieds des arbres et aux fenêtres, des plantes grimpantes le long des façades. C'est encore plus amusant lorsque les voisins, les commerçants et les associations locales du quartier participent à l'action. C'est d'ailleurs un des premiers critères de sélection.

X Participation : un gage de réussite ! Parce qu'à plusieurs il est plus facile de se répartir les tâches, cela permet d'élargir ses connaissances par un partage de compétences et surtout c'est une bonne raison pour rencontrer ses voisins.





X Ni tout à fait public, ni tout à fait privé : c'est sur cette fameuse frontière entre l'espace public et privé que « *Quartiers Verts* » concentre les efforts. La façade, le petit recoin vert le long du trottoir, le portique, le rebord de fenêtre ou le pieds des arbres sur le trottoir...

X Durabilité : certaines variétés de plantes et d'arbustes sont suffisamment robustes pour s'installer plusieurs années, voire définitivement... Jouez sur les multiples possibilités pour varier les plaisirs et les couleurs, été comme hiver.

X Originalité et diversité : laissez germer la fantaisie et développez la créativité !

X Partenariats : n'hésitez pas à solliciter le soutien des institutions et des collectivités locales. Commune, écoles, associations ou autres partenaires privés comme les commerces ou les entreprises du quartier. Cela élargira vos possibilités d'actions et pourra même ouvrir d'autres perspectives quant à l'aménagement de l'espace public.

X Intérêt « nature » : votre premier partenaire sera Dame Nature ! C'est avant tout un projet qui veut privilégier l'interaction ville-nature. La priorité sera donnée aux espèces indigènes, sauvages, celles qui invitent oiseaux, chauve-souris, abeilles, papillons et autres petits animaux à s'établir en milieu urbain.



S'approprier la ville

Une ville plus gaie, plus belle, plus fleurie ce n'est pas si compliqué, mais c'est l'affaire de tous. « *Quartiers Verts* » ce n'est pas seulement pour faire joli. Le projet invite à la rencontre et à l'appropriation du quartier par ses habitants.

L'initiative est accessible à tous et à toutes, petits ou grands parce que planter une graine est le geste le plus simple du monde...

Le fonctionnement non hiérarchique du projet élimine toute barrière entre les personnes et favorise le contact, le dialogue et la coopération.



L'étincelle verte

Les habitants doivent mettre en place des stratagèmes pour « *faire ensemble* » et trouver des solutions à des problèmes communs.

Au préalable, il faut entrer en relation, préparer le « *terreau* » de la participation et éveiller la motivation.

Ainsi, « *Quartiers Verts* » a été le prétexte pour de nombreuses festivités : repas entre voisins, bourses aux plantes, fêtes de quartiers. Par la même occasion cela a développé la créativité : fresques, réalisations de poteries murales.

Inter-Environnement Bruxelles vous conseille et vous met en contact avec des personnes ressources pour vous aider dans votre réalisation future et répondre à toutes vos questions...



Les projets doivent nous parvenir **au plus tard le 15 octobre 2008**.

Un jury, composé de représentants d'Inter-Environnement Bruxelles, du cabinet de la Ministre de l'Environnement et de l'administration régionale Bruxelles Environnement (IBGE), sélectionnera les projets, en fonction de leurs qualités et des budgets nécessaires.

Le budget total est de 20 000 €.

Attention: les montants accordés ne dépasseront pas 4 000 € par projet.

Ce budget sera versé en deux tranches (un premier versement de 60% du montant accordé, et une deuxième tranche versée sur base de la remise des justificatifs des dépenses et d'un rapport expliquant la manière dont le projet a été réalisé).

Vous pouvez également élargir vos possibilités d'action en trouvant d'autres sources de sponsoring, via par exemple des entreprises établies dans votre quartier.



Présentation de votre projet

Pour présenter votre projet il suffit de remplir le formulaire de candidature (au centre de la brochure) en tenant compte bien sûr des principaux critères de sélection mais aussi de vos propres capacités et connaissances, il n'est pas nécessaire de se lancer dans des cultures compliquées.

Plantes grimpantes s'agrippant au support à l'aide de racines aériennes ou de ventouses. Pas ou peu de palissage

Variété (nom français)	Nom latin	Feuillage	Hauteur	Croissance	Situation
Lierre sauvage	Hedera helix	persistant	15-25m	lente	☀️ 🌑 ●
Vigne vierge		caduc	12-15m	moyenne	☀️ 🌑
Bignone		caduc	6-10m	lente	☀️
Hortensia grimpant		caduc	6-10m	moyenne	🌑 ●
Fusain		persistant	2-3m	lente	🌑 ●

Plantes grimpantes s'accrochant à l'aide de vrilles ou s'enroulant autour d'un guide (filin, grille,...): variétés vivaces

Vigne		caduc	6-12m	rapide	☀️ 🌑
Glycine		caduc	6-10m	moyenne	☀️ 🌑
Houblon	Humulus lupulus	caduc	4-6m	rapide	☀️ 🌑
Chèvrefeuille des bois	Lonicera periclymenum	caduc	3-6m	moyenne	🌑
Clématite des haies	Clematis vitalba	caduc	2-4m	moyenne	☀️ 🌑

Plantes grimpantes s'accrochant à l'aide de vrilles ou s'enroulant autour d'un guide (filin, grille,...): variétés annuelles

Courge		caduc	2-5m	rapide	☀️
Capucine		caduc	2-3m	rapide	☀️ 🌑
Pois de senteur		caduc	1-2m	moyenne	☀️

Arbres ou arbustes à palisser, plantes taillées ou dirigées à fruits comestibles

Pommier		caduc	2-6m	moyenne	🌑
Poirier		caduc	2-5m	moyenne	☀️ 🌑
Ronce	Rubus sp.	persistant	2-3m	rapide	☀️ 🌑



Soleil



Mi-ombre



Ombre

Des petits problèmes dans vos plantations... trucs et astuces



Avant toute chose, donnez vous un temps d'observation pour situer les endroits ensoleillés et les zones d'ombres, repérez les plantes déjà présentes et essayez de les identifier, même si vous les considérez comme des « mauvaises herbes » car qui sait si elles n'ont pas des vertus cachées ? Et puis si ça pousse tout seul, pourquoi ne pas tout simplement encourager

leur présence ? La flore sauvage est forcément adaptée et donc plus résistante.

Variété (nom français)	Nom latin	Feuillage	Hauteur	Croissance	Situation
Aubépine à un style	Crataegus monogyna	caduc	8-10m	moyenne	☀️ ◐
Charme	Carpinus betulus	marcescent ⁽¹⁾	25m	lente	☀️ ◐
Eglantier	Rosa canina	caduc	3-4m	rapide	☀️
Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea	caduc	3-4m	rapide	☀️ ◐
Genêt à balais	Sarothamnus scoparius	caduc	2-4m	rapide	☀️
Erbable champêtre	Acer campestre	caduc	20m	moyenne	◐ ●
Houx	Ilex aquifolium	persistant	10-15m	lente	◐ ●
Hêtre	Fagus sylvatica	marcescent	35-40m	lente	◐ ●
Saule marsault	Salix caprea	caduc	10-15m	rapide	☀️ ◐
Noisetier	Corylus avellana	caduc	6-8m	rapide	◐ ●
Sureau à grappes	Sambucus racemosa	caduc	4-5m	rapide	☀️ ◐
Sureau noir	Sambucus nigra	caduc	8-10m	rapide	◐ ●
	☀️ Soleil	◐ Mi-ombre		● Ombre	

(1) Le feuillage fane en automne mais ne se détache qu'au printemps suivant avec l'apparition des nouvelles feuilles.

Des essences en pagaille...

Fleurs en pots, plantes des murailles, aromatiques, sauvages et potagères... Jouez avec les différentes espèces ; il y en a tant !

Cependant il convient de rester judicieux : une rue étroite ne pourra pas accueillir d'arbustes volumineux par contre les plantes grimpan-tes seront idéales et, contrairement aux idées reçues, elles ne dégradent pas les murs quand ceux-ci sont en bon état et qu'elles sont bien choisies, que du contraire !



Précisions à propos de l'utilisation du subside

Le soutien financier accordé pour l'action « *Quartiers Verts* » doit être utilisé essentiellement pour :

- ✗ l'achat de plantes, terreau et support (pots, vasques, balconnières, tuteurs et autres petits matériels de fixation) ;
- ✗ l'achat de collation (boisson, biscuits..) lors de réunions d'habitants et/ou actions festives dans le quartier, et ce dans des proportions raisonnables par rapport au soutien financier obtenu ;
- ✗ la location de matériel indispensable à la réalisation du projet (foreuse, etc.).

En aucun cas l'action « *Quartiers Verts* » ne prendra en charge :

- ✗ l'achat de matériel de jardinage (brouette, arrosoir...) ;
- ✗ l'achat de matériel lié à une action annexe (par exemple la réalisation d'une fresque ou l'achat d'ordinateurs...) ;
- ✗ des dépenses liées à la promotion du projet. Des affiches promotionnelles à remplir et du papier à lettre seront gracieusement distribués aux lauréats.

Vert... un quartier en devenir...

Le témoignage du comité de quartier « Chysalide », lauréat « Quartiers Verts » en 2006.

Les membres de notre comité de quartier habitent la rue du Chapeau et les rues avoisinantes, à Cureghem, à un jet de pierre de la Maison communale d'Anderlecht.

Conscients qu'il y avait beaucoup de choses à changer ou à améliorer dans le quartier, des habitants ont voulu être des citoyens actifs et ont refusé d'accepter la situation existante comme une fatalité. En effet, les rues étaient tristes, malpropres, les gens cloîtrés dans leur logement n'en sortaient que rarement, un climat de méfiance de « l'autre » était bien enraciné. Quelques habitants ont retroussé leurs manches et se sont dit qu'il était possible de briser l'indifférence, de restaurer la confiance et la convivialité et d'améliorer l'environnement.

A l'occasion du « *Dimanche sans voitures* » du 20 septembre 2003, ce même groupe d'habitants a organisé, pour la première fois, un barbecue dans la rue. Le but était de faire connaissance avec les voisins et les amener à sortir de chez eux en les invitant à participer à diverses activités festives et sportives.

Encouragé par le succès de ce premier événement, ce même groupe d'habitants a fondé le comité de quartier « *Chrysalide* » : la chenille allait devenir papillon... le quartier était en devenir...

Il était également possible d'améliorer le cadre de vie, d'égayer le côté tristounet de la rue, d'augmenter le sentiment de bien-être de chacun, en embellissant l'environnement et en fleurissant les façades, créant ainsi une image multicolore de la rue.

Grâce au soutien financier de « *Quartiers Verts* » le comité a pu offrir aux nombreux habitants du quartier, des bacs à fleurs, du terreau et des géraniums pour embellir les fenêtres et les balcons.





Ceci allait marquer le début de la mise en valeur d'un quartier, de l'amélioration du cadre de vie, et du remaillage du tissu social, à travers les gestes partagés tels que garnir une jardinière de fleurs, de les disposer sur le balcon et de les entretenir pendant la saison de la floraison.

Le comité entamait un processus à long terme de participation de chaque citoyen à l'embellissement de leur quartier et par là même, de leur ville.

Depuis 2005, le comité « *Chrysalide* » a amplifié l'impact durable des projets des années précédentes en consolidant le travail déjà accompli.

Le comité a réaménagé un espace en friche de 40m² situé au pied des logements sociaux. Des plantes vivaces aux feuillages verts, jaunes et blancs composent un joli décor. Les enfants des logements sociaux ont participé aux plantations et y ont accroché des étiquettes avec leur nom. Les façades et balcons n'ont pas été oubliés au mois de mai 2007. Grâce au soutien de « *Quartiers Verts* » le comité a proposé aux gens de décorer les balconnières avec un choix de plantes vivaces et de petits arbustes en pot. Ce fut un moment opportun pour apprendre à chacun les espèces végétales, la façon de les entretenir, d'échanger des expériences de « *jardinage* ».

En réunissant les forces de tout le monde, tant des citoyens, que des institutions publiques, nous pouvons rendre notre quartier plus agréable à vivre.

Mme Chantal Houde et Mr Wojciech Kacprzycki

Comité « *Chrysalide* », Quartier de Cureghem à Anderlecht

Les projets financés depuis 2001

X Anderlecht : Parc Forestier (2001-2002), Rauter (2001-2002), Renaissance-Lemmens (2002-2003-2004-2006), Van de Woestijne (2002-2004), Théo Lambert (2002-2005), Van Lint (2002), Gaîté (2002-2006), Cureghem (2003-2005), Jacques Brel (2003-2006), Van de Woestijne-Fruits (2003-2007), Bougie (2004), Chrysalide (2006), Busselenberg (2006).

X Auderghem : Valduc (2001).

X Bruxelles-Ville : Masui (2001), Luther (2004), Fineau-Fransman (2005), rue de la Senne (2006), Vieux Laeken (2006), Cohésion Sociale Q.N. (2007), Anneessens (2007), Cité Modèle (2007), Bols-Jacobs-Léopold I^{er} (2007).

X Etterbeek : chaussée Saint-Pierre (2002), Dhanis (2002), Quartier Rolin (2003), Préau (2003), Grand Duc (2003), Edouard de Thibault (2005), Étang (2005).

X Forest : Orban (2006), Saint-Antoine (2007).

X Ixelles : Malibran (2003-2004), T Vert (2006).

X Jette : Vanderborcht (2001), Lenoir (2004-2005), Voisins en Jette (2006).

X Koekelberg : Les Archers (2005).

X Molenbeek : Quartier Maritime (2003-2004-2005-2006), Bonnevie (2004), Molenbeek Formation (2005), C.C. Maritime (2006), La Rue (2006).

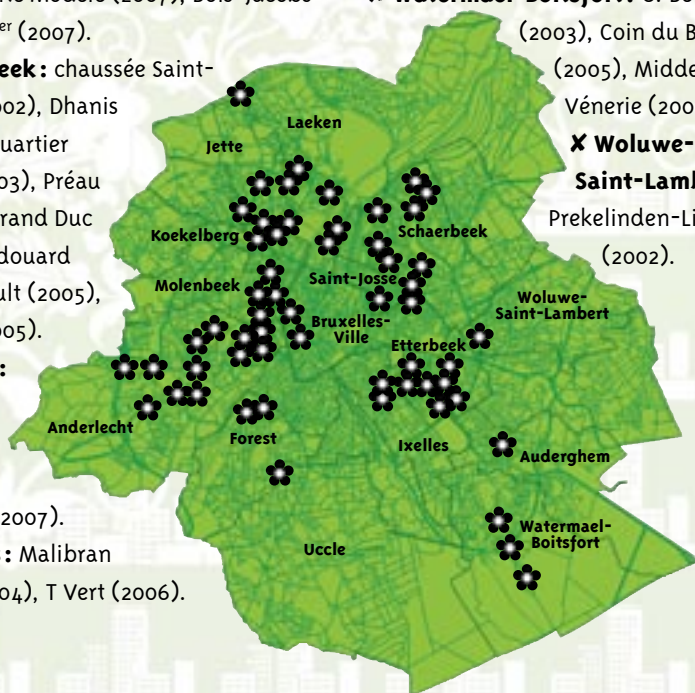
X Saint-Josse : de Bériot (2001).

X Schaerbeek : Josse Impens (2002), Place Stephenson (2002), Quartier des Auteurs (2004), Josaphat (2005), Vandeweyer (2006-2007), Georges Eeckoud (2007), Helmet (2007), Carrefour en fête (2007).

X Uccle : Chlorophylle... (2004).

X Watermael-Boitsfort : G. Benoidt (2003), Coin du Balai (2005), Middelbourg-Vénérie (2007).

X Woluwe-Saint-Lambert : Prekelinden-Linthout (2002).



Personnes ressources

Ces personnes ont mené un projet « *Quartiers verts* » à bon port. Elles sont prêtes à vous donner un conseil ou un petit coup de pouce, n'hésitez pas à les contacter !

- ✗ Madame Sophie Devaert, 02/521 18 38 (privé)
s.devaert@skynet.be
- ✗ Madame Véronique Gesché, 02/522 74 53 (tél. entre 12h et 14h)
- ✗ Monsieur Henri Deprez, 02/527 24 03 (privé) et
deprez.henri@coditel.net
- ✗ Monsieur Patrick Cuisinier, 02/732 65 42
cuic@infonie.be (indiquer objet : Quartiers Verts)

Contacts utiles

- ✗ **Inter-Environnement Bruxelles asbl** : 02/223 01 01 ;
Delphine Termolle, delphine.termolle@ieb.be
- ✗ L'administration bruxelloise de l'environnement :
Bruxelles Environnement (IBGE), 02/775 75 75
- ✗ Notre partenaire privilégié pour vos plantations :
informations techniques sur le choix et l'entretien,
ristourne pour les projets « *Quartiers verts* », service
de livraison. **La Ferme Nos Piliifs asbl**, Trassersweg,
347, 1120 Bruxelles. www.piliifs.be

Pour en savoir plus...

- ✗ **Petit guide du jardin
bruxellois**, Ville de
Bruxelles 1993.
- ✗ **La nature en façade**,
Commune de
Schaerbeek 1998.
- ✗ **Les plantes
grimpantes
– Les pratiques
du jardinage**,
Michel Lamontagne.
Ed. Larousse. 1990.
- ✗ **Accueillir la nature
au jardin**, Nadine
Palmaerts, Réserves
Naturelles RNOB
(02/245 55 00).
- ✗ **Refuges Naturels**,
Nadine Palmaerts
et Anne Laurence,
Réserves Naturelles
RNOB (02/245 55 00).
- ✗ **Fiche conseil Nature
côté Rue**, Réserves
Naturelles RNOB.



BRUXELLES ENVIRONNEMENT (IBGE)



INTER-ENVIRONNEMENT BRUXELLES



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Une initiative d'Inter-Environnement Bruxelles, avec le soutien du Ministre de l'Environnement de la Région de Bruxelles-Capitale et de l'administration régionale Bruxelles Environnement (IBGE).

Edité par Inter-Environnement Bruxelles, 165, rue du Midi, 1000 Bruxelles. Tél. : 02/223 01 01. Fax : 02/223 12 96.

E-mail : info@ieb.be. Site internet : www.ieb.be.

Rédaction : Isabelle Hochart.

Graphisme : Philippe Meersseman. Impression : De Beys SA. Juin 2008.

Editrice responsable : Jacqueline Gilissen, place des Bienfaiteurs, 3, 1030 Bruxelles.

Formulaire de candidature

PROJET QUARTIERS VERTS 2008

A renvoyer au plus tard pour le 15 octobre 2008 à :

Inter-Environnement Bruxelles

Rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles.

Tél. : 02 / 223 01 01 – fax : 02 / 223 12 96.

A. Identification des candidats

Nom de l'association ou du groupe :

.....

Personne responsable (adresse, téléphone, e-mail, date et lieu de naissance) :

.....

Numéro de compte du comité ou de l'association :

B. Localisation et description du projet

Commune et rue(s) concernée(s) :

.....

.....

.....

C. Identification des participants

Nombre de personnes impliquées pour mener l'action :

Le public cible :

.....

Nombre de ménages/personnes estimées pour rejoindre le projet :

Partenaires éventuels :
.....

Aménagements prévus-et méthodologie :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Gages de durabilité :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Budget (dont sponsors éventuels) :
.....
.....
.....

(le financement de votre projet sera délivré en deux tranches : 60%, dès que votre candidature est acceptée et 40% sur remise d'une petite évaluation et justificatifs des dépenses)